



Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: Route de Bastogne 13 A Martelange 6630

ⓘ Type de contrôle: Visite périodique (Livre 1 6.5)

📅 Date du contrôle:
08/01/2025

⌚ Prochaine visite avant le:
08/01/2050

👤 Agent-visiteur:
François Colson

CONCLUSION : CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre

Nom	
Adresse	Route de Bastogne 13 A, 6630 Martelange

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom	
Adresse	Route de Bastogne 13 A Martelange 6630

Installateur

Nom	
TVA	

Identification de l'installation électrique

Adresse	Route de Bastogne 13 A Martelange 6630
Code EAN	541449020707985397
Numéro de compteur	1251281
GRD	Ores
Type de locaux	Appartement 2ème étage

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles



Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Visite périodique (Livre 1 6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981
Des dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques ancien RGIE ont été appliquées (Livre 1 8.2.2)	

Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Ores
Numéro de compteur	1251281
Code EAN	541449020707985397
Liaison compteur-tableau	XVB 4X10
Tension de service	3 x 400 V + N
Protection générale	15A 4P
Nombre de tableaux	2
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	8,61
Description de l'installation	Voir schéma

Tableau(x) électrique(s)



Contrôles et essai

Testeur d'installation:

Schémas/plans	OK
Liaisons équipotentielles	OK
Test BP du DDR	OK
ΔIn	OK
Contrôle de l'état	OK
Résistance de terre (Ω)	8,61
Isolation ($M\Omega$)	6,37
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	NOK
Protection contre les surintensités	OK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	OK
---------------	----



Atlas
Contrôle .

Rapport de contrôle d'une installation électrique

Basse Tension

Rapport N° 61.711

Original

B
E
LAC
663 - INSP

Infractions

Néant

Remarques



Conclusion du contrôle

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension.

Si d'application, Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique.

Si d'application, les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années suivant le contrôle.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

L'agent Visiteur

François Colson

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



Annexes

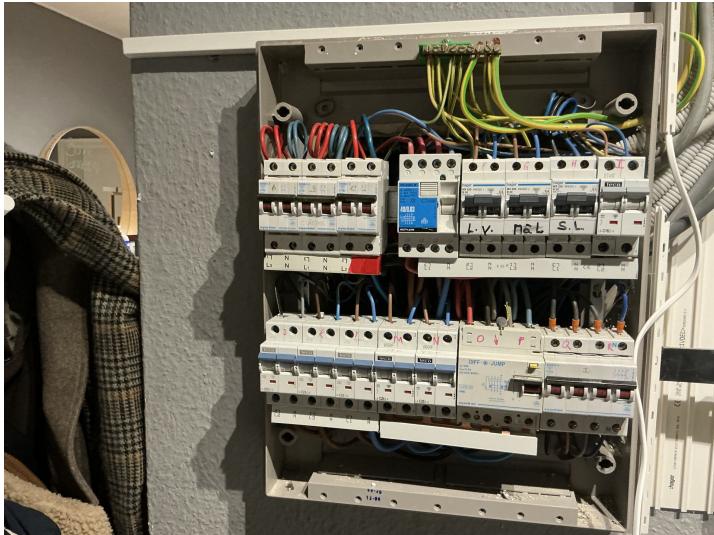


Tableau 1